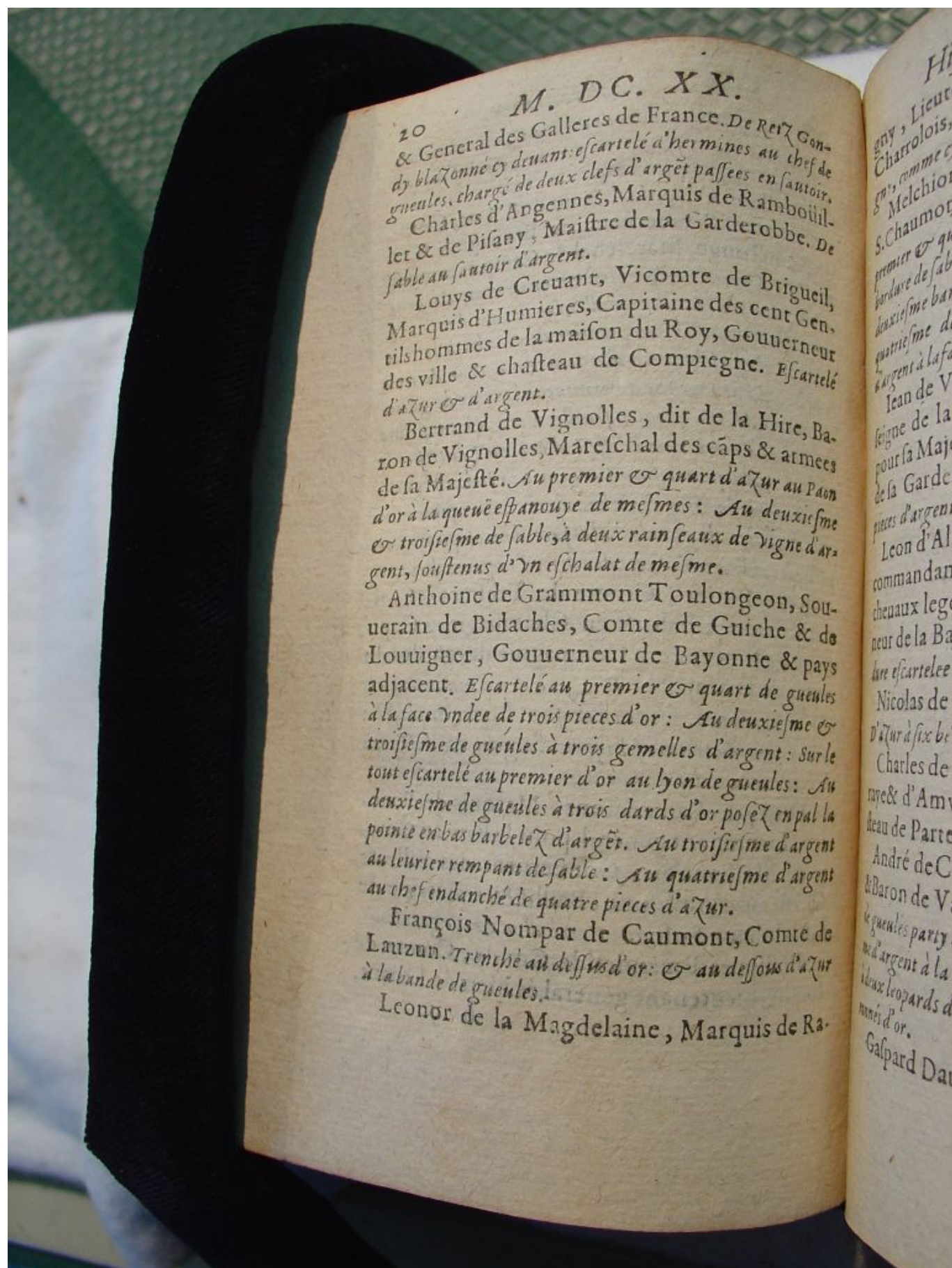


1620_020.jpg



20 M. DC. XX.
 & General des Galleres de France. De Reiz Gon-
 dy blazonné cy devant: escartelé a'hermines au chef de
 gueules, chargé de deux clefs d'argët passees en sautoir.
 Charles d'Angennes, Marquis de Ramboüil-
 let & de Pisany, Maistre de la Garderobbe. De
 sable au sautoir d'argent.

Louys de Creuant, Vicomte de Brigueil,
 Marquis d'Humieres, Capitaine des cent Gen-
 tilshommes de la maison du Roy, Gouverneur
 des ville & chasteau de Compiègne. Escartelé
 d'azur & d'argent.

Bertrand de Vignolles, dit de la Hire, Ba-
 ron de Vignolles, Marechal des câps & armées
 de sa Majesté. Au premier & quart d'azur au Paon
 d'or à la queue espanouye de mesmes: Au deuxiesme
 & troisieme de sable, à deux rainseaux de vigne d'ar-
 gent, soutenus d'un eschalat de mesme.

Anthoine de Grammont Toulangeon, Sou-
 uerain de Bidaches, Comte de Guiche & de
 Louuigner, Gouverneur de Bayonne & pays
 adjacent. Escartelé au premier & quart de gueules
 à la face vndee de trois pieces d'or: Au deuxiesme &
 troisieme de gueules à trois gemelles d'argent: Sur le
 tout escartelé au premier d'or au lion de gueules: Au
 deuxiesme de gueules à trois dards d'or poséz en pal la
 pointe en bas barbele d'argët. Au troisieme d'argent
 au leurier rampant de sable: Au quatrieme d'argent
 au chef endanché de quatre pieces d'azur.

François Nompar de Caumont, Comte de
 Lauzun. Trenché au dessus d'or: & au dessous d'azur
 à la bande de gueules.

Leonor de la Magdelaine, Marquis de Ra-

Hy
 gny, Lieute
 Charrolois,
 gny, comme
 Melchior
 S. Chaumon
 premier & qu
 bordure de sab
 deuxiesme bar
 quatrieme de
 d'argent à la fa
 Jean de V
 seigne de la
 pour la Maje
 de la Garder
 pieces d'argent
 Leon d'All
 commandan
 chevaux lege
 neur de la Ba
 dore escartele
 Nicolas de
 d'azur à six be
 Charles de
 rive & d'Amv
 steau de Parte
 André de C
 & Baron de Va
 le gueules party
 ne d'argent à la
 deux leopards d
 mmes d'or.
 Gaspard Dau

1620_021.jpg

Histoire de nostre temps.

21
gny, Lieutenant pour le Roy au Comté de
Charrolois, pays de Bresse, Baugey & Gex. Ra-
gn, comme cy dessus.

Melchior Mitte de Chevrieres, Marquis de
S. Chaumont, premier Baron de Lionnois. Au
premier & quart d'argent au sautoir de gueules, à la
bordure de sable chargée de huit fleurs de lys d'or. Au
deuxieme bandé d'or & de gueules de six pieces. Au
quatriesme de gueules à l'aigle d'argent: Sur le tout
d'argent à la face de gueules party d'azur.

Iean de Varinieres, Sieur de Blainville, En-
seigne de la Compagnie du Roy, Lieutenant
pour sa Majesté au Bailliage de Caën, & Maistre
de la Garderobbe. De gueules au chevron de trois
pieces d'argent à la bordure engrelee d'azur.

Leon d'Albert, Sieur de Brante, Lieutenant
commandant la Compagnie de deux cents
chevaux legers de la garde du Roy, & Gouver-
neur de la Bastille. De Luyne cy devant, à la bor-
dure escartee de gueules & d'or.

Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis.
D'azur à six bezans d'argent, trois, deux, un.

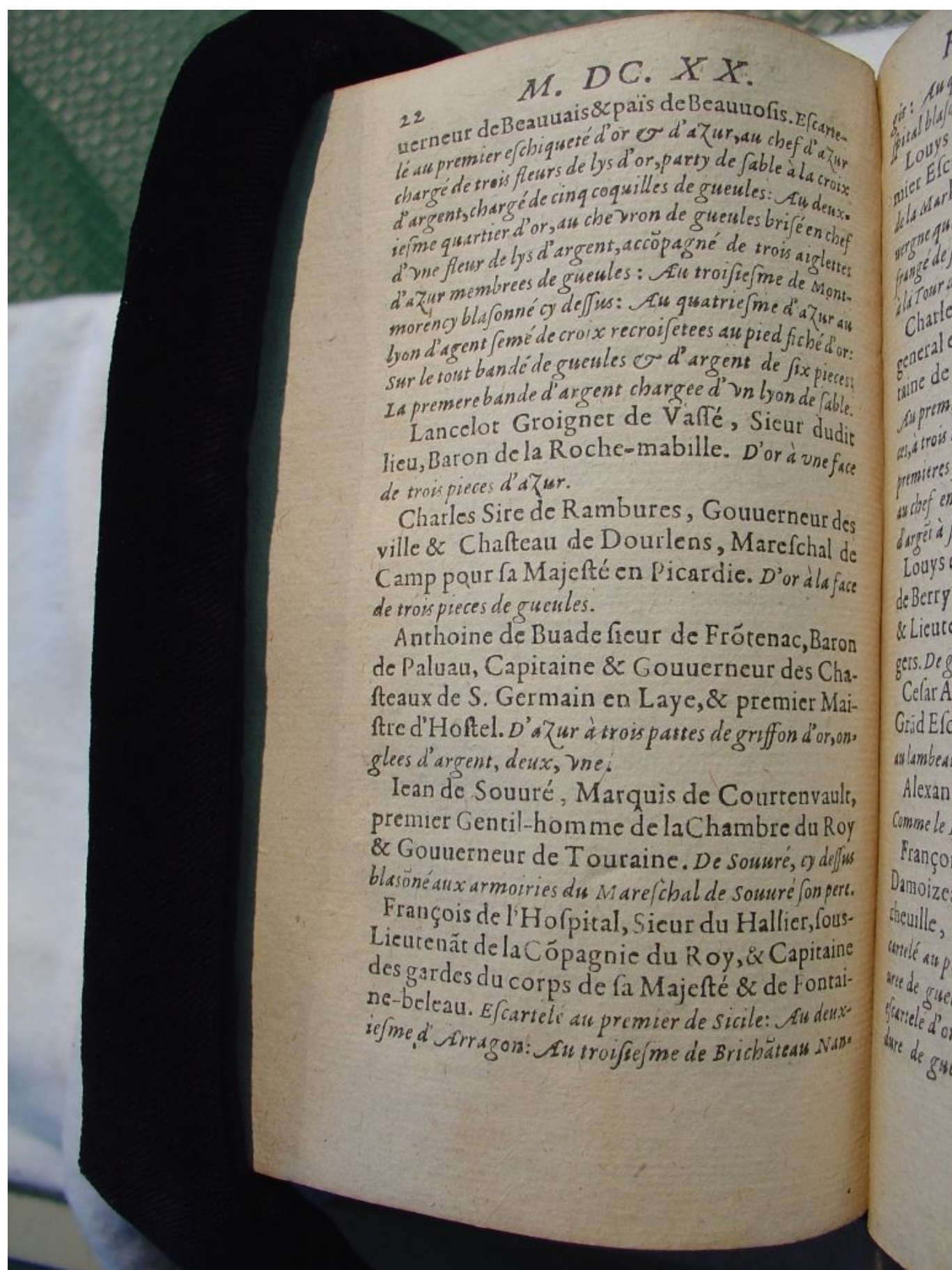
Charles de Viuonne, Baro de la Chasteigne-
raye & d'Amville, Gouverneur des ville & cha-
teau de Partenay. D'Hermine au chef de gueules.

André de Cocheilet, Comte de Vauvineux,
& Baron de Vaucelas. Escartelé au premier & quart
de gueules party d'hermine: Au deuxiesme & troisi-
me d'argent à la croix de gueules: Sur le tout d'argent
à deux leopards de gueules posés l'un sur l'autre cou-
ronnés d'or.

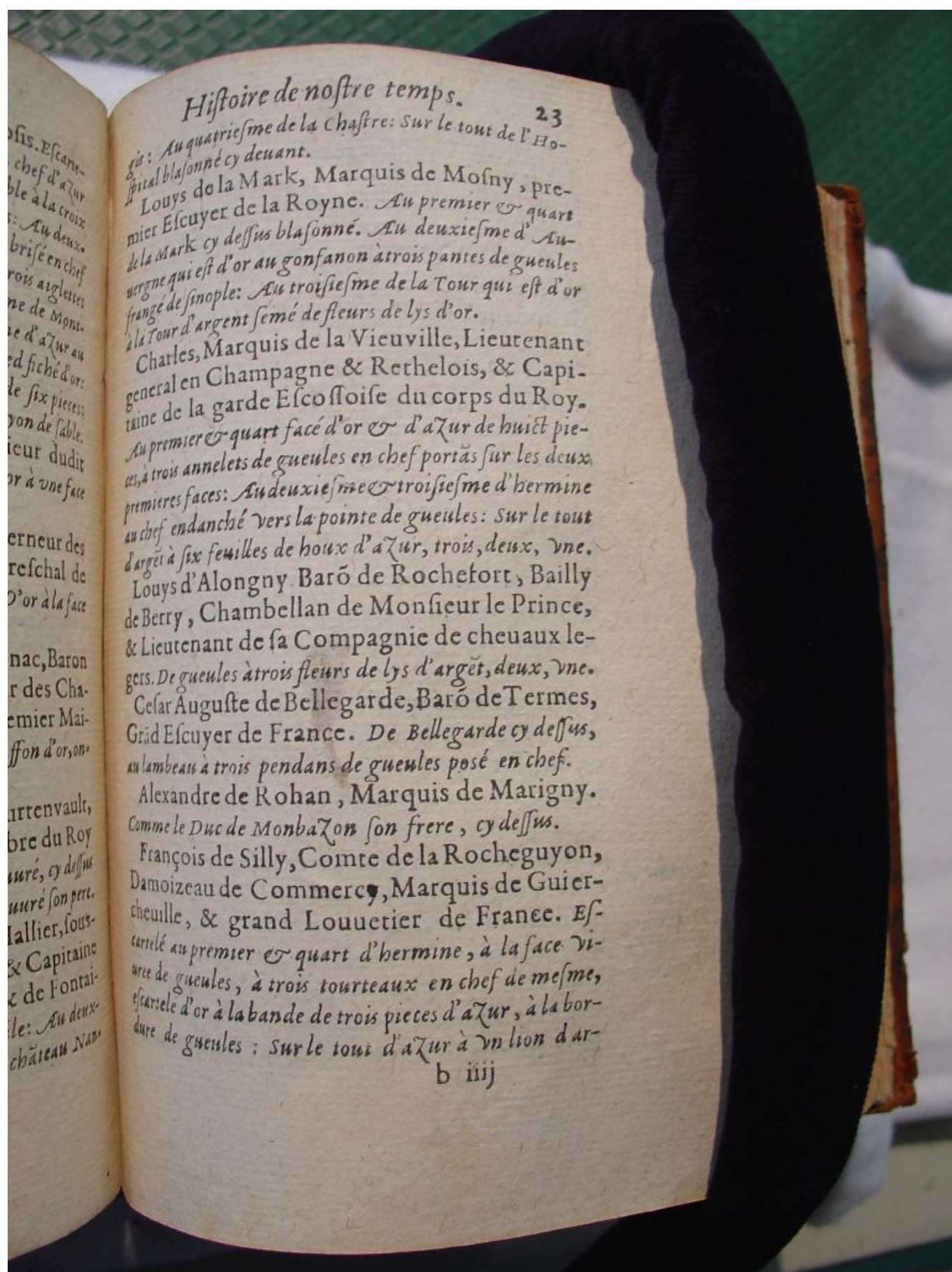
Gaspard Dauuet, Sieur des Marests, Gou-

b iij

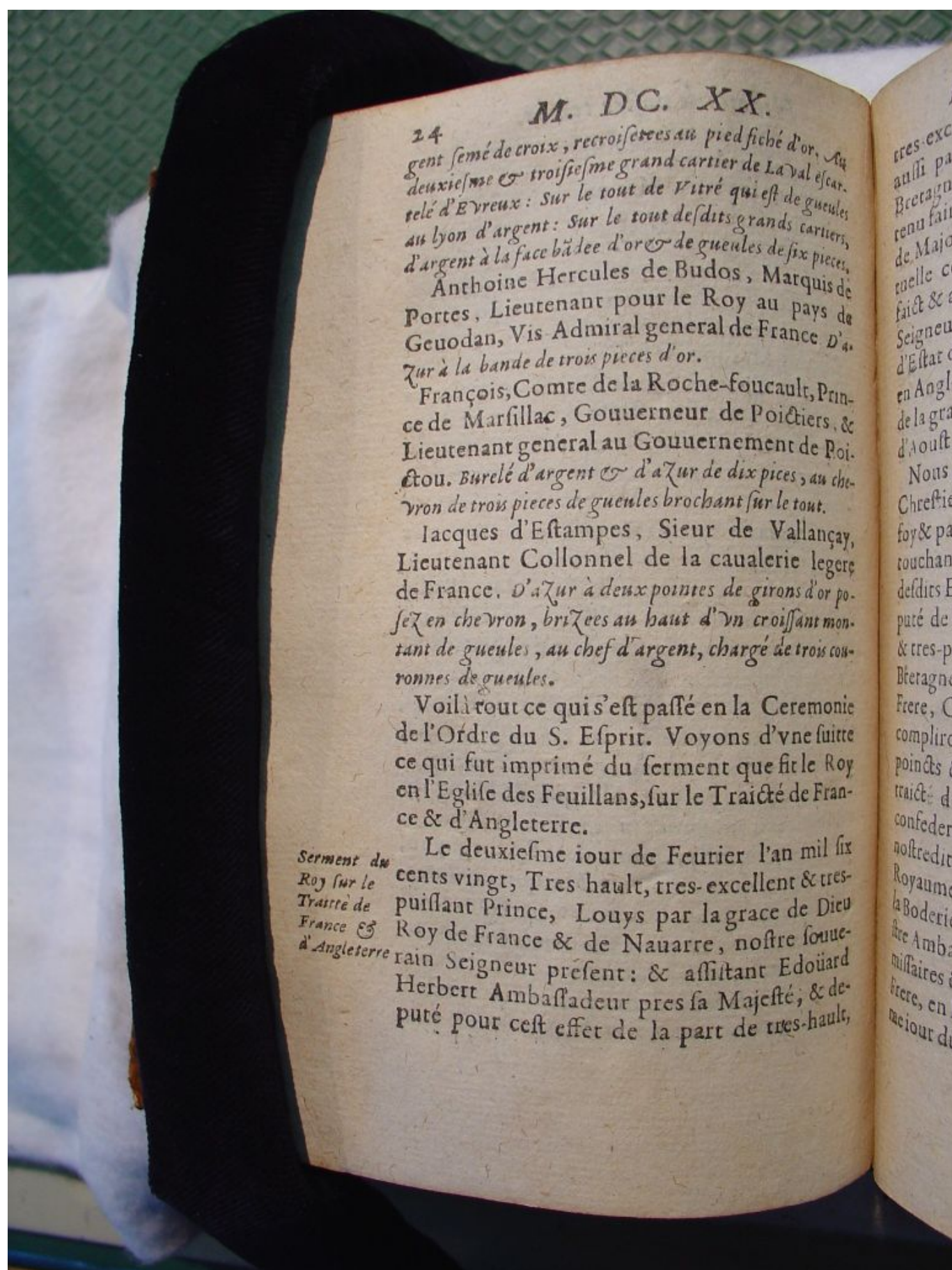
1620_022.jpg



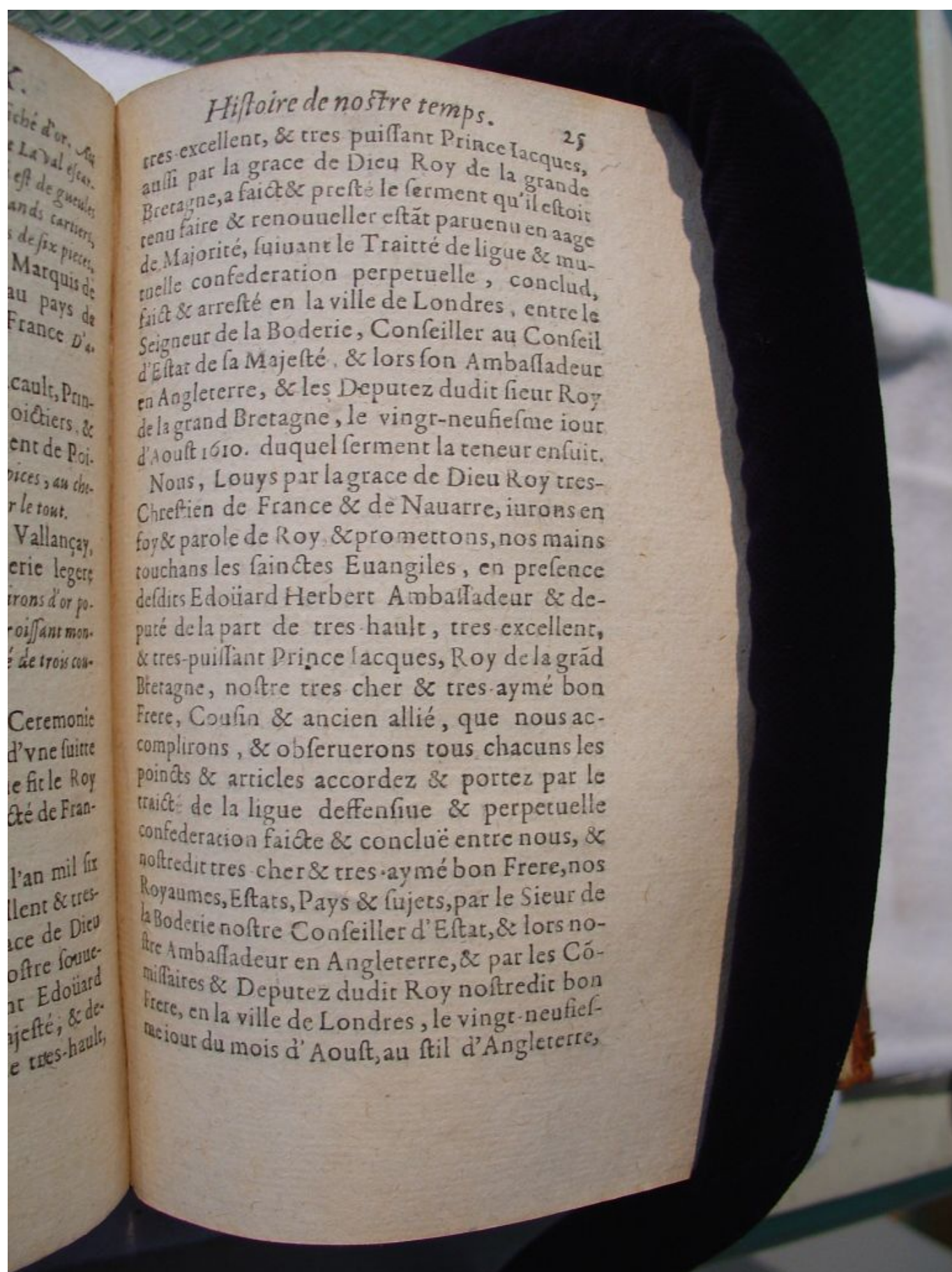
1620_023.jpg



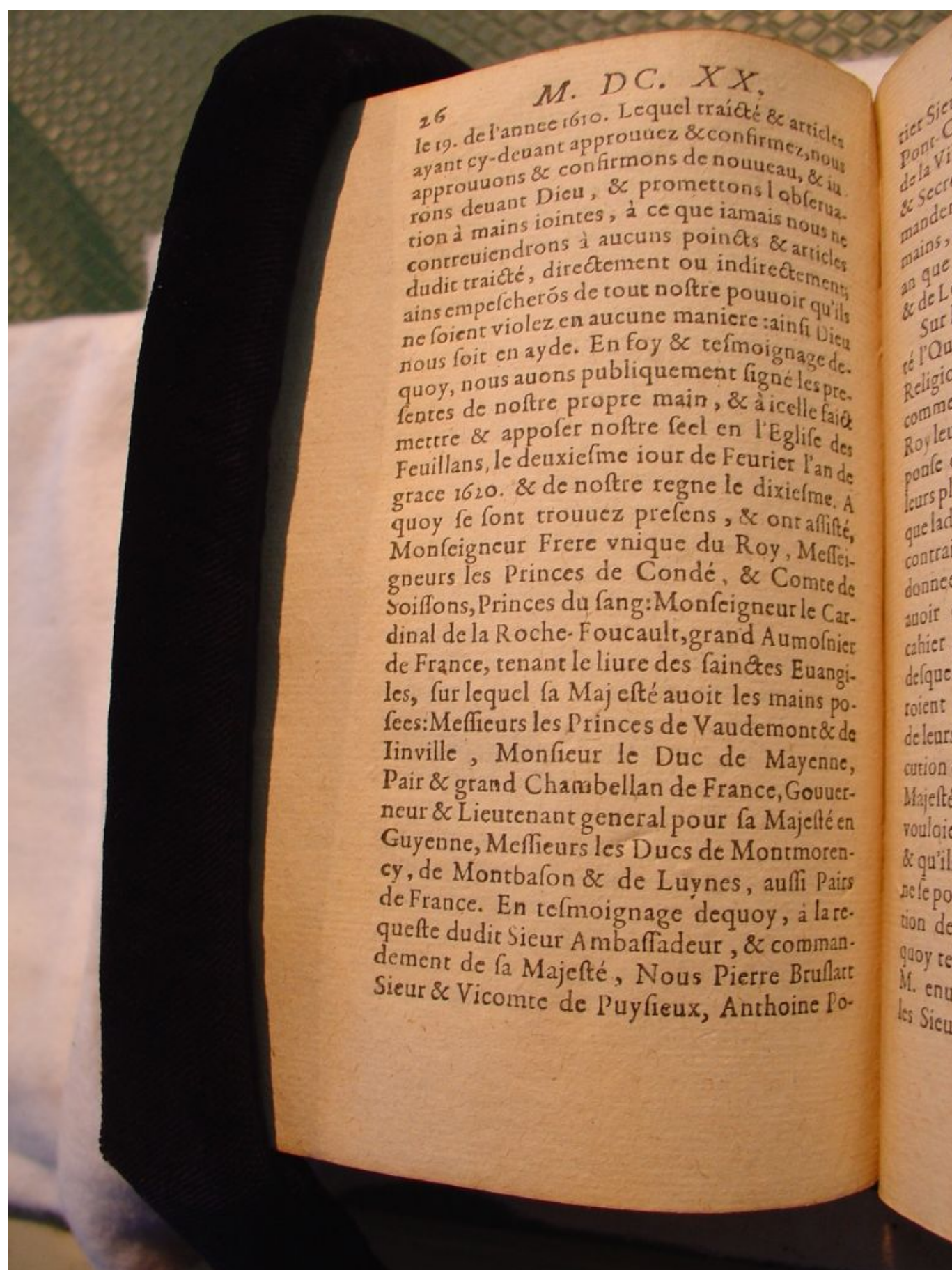
1620_024.jpg



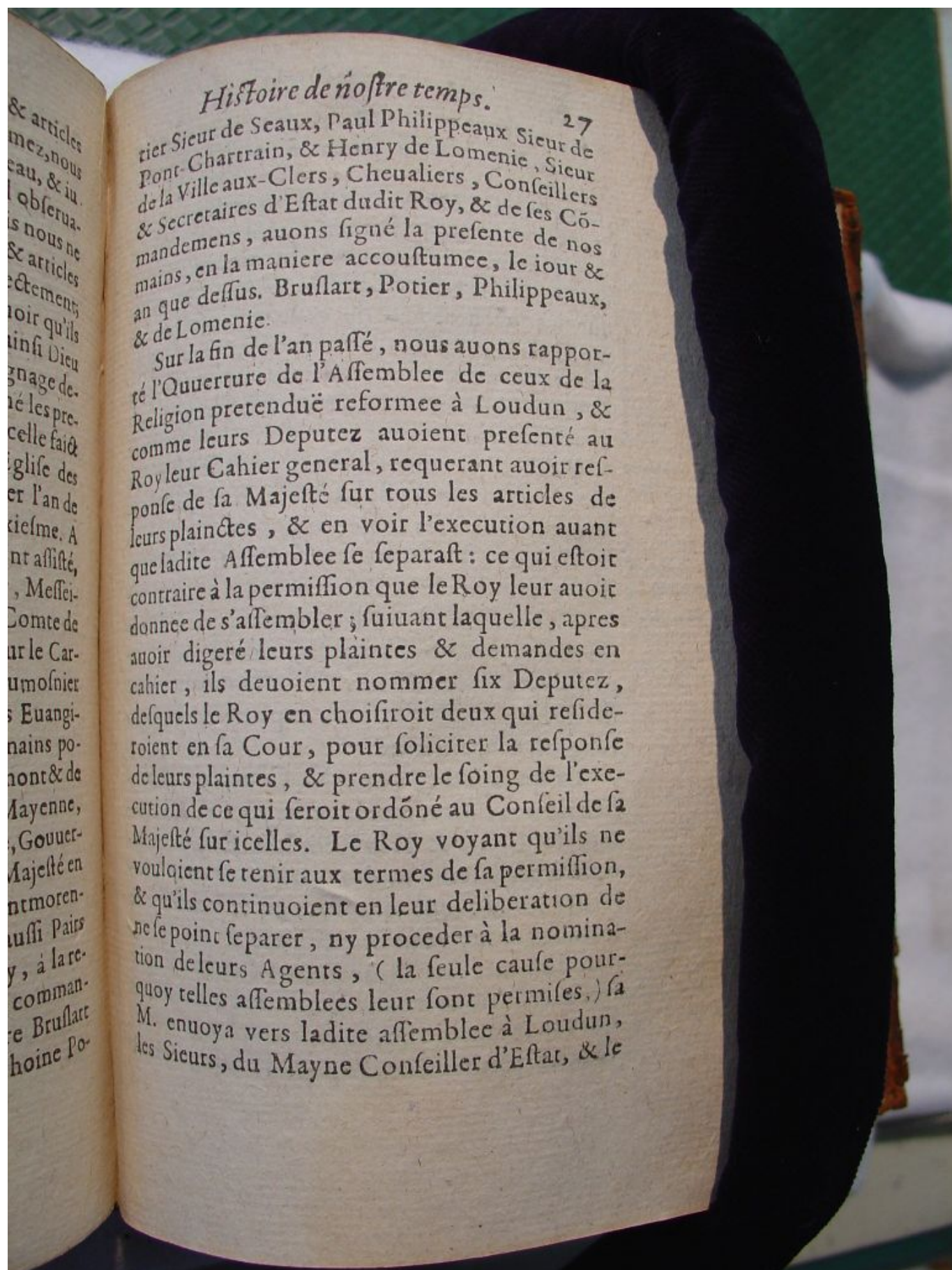
1620_025.jpg



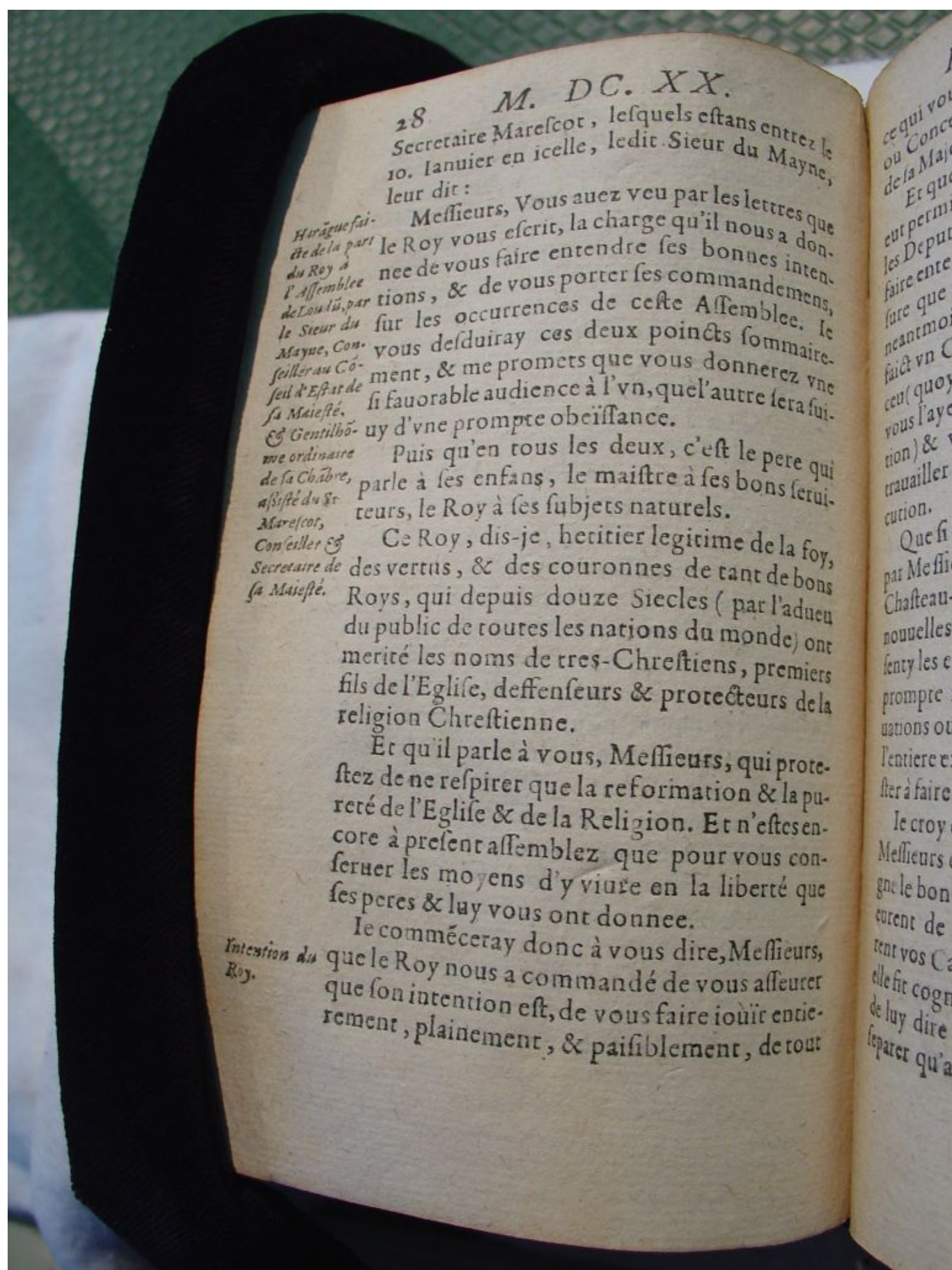
1620_026.jpg



1620_027.jpg



1620_028.jpg



1620_029.jpg

Histoire de nostre temps.

29

ce qui vous est accordé par les Edicts, Breuets, ou Concessions des Roys ses predecesseurs, & de la Majesté.

Et que pour cet effet (bien qu'elle ne vous eut permis ceste Assemblée que pour y nōmer les Deputez qui residans à sa suite, luy doiuent faire entendre vos plaintes particulieres, à mesure que les occasions s'en offrent) Elle a eu néanmoins bien agreable, que vous en ayez fait vn Cahier general, l'a fauorablement receu (quoy que contre les formes accoustumees vous l'ayez fait presenter auant vostre separation) & vous promet de faire incessamment traualler à la response, & dans vn mois à l'execution.

Que si vous eussiez enuoyé le tout ensemble par Messieurs les Marquis de la Moussaie & de Chasteau-neuf, sans vous amuser à des formes nouvelles & non vsitees, vous auriez desjà representé les effets de sa iustice & de sa bonté par la prompte reparation des pretendues inobservations ou contrauentions de ses Edicts, & par l'entiere execution des choses qui peuuent rester à faire s'il y en a.

Je croy que Monsieur de Courelles, & ces Messieurs qui l'assistoient, vous auront tesmoigné le bon accueil & paisible audience qu'ils eurent de sa Majesté, lors qu'ils luy presenterent vos Cahiers, & avec combien de douceur elle fit cognoistre à l'vn d'eux, la faute qu'il fit de luy dire que vous auiez resolu de ne vous separer qu'apres la response & execution de

*Les Assemblies
generales de
ceux de la
Religion pre-
tendue refor-
mee ne leur
sont permises,
que pour nō-
mer des De-
putez pour
resider en
Cour.*

*Formes nou-
uelles & non
vsitees aus-
quelles l'As-
semblée s'est
amusee.*

*Douceur du
Roy enuers
les Depu-
tez, enuoyez
par l'Assem-
blee, vsans
de parotes peu
respectueuses
pour des sub-
iets, enuers
leur Roy.*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan